L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : RUE DE CHARTRES 73. JEUDI, 26 JUIN 1890. 63ME ANNEE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans informe les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de vingt dollars et vingt cents ($20 20) et au-dessous de cinquante dollars (et cinquante cents ($50 50) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet 1882, et par l'ordonnance No 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai 1889, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 12 me jour de Juillet, A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans en sus de la somme fixe de vingt piastres vingt sous ($20 20), et au-dessous de cinquante piastres cinquante sous ($50 50), dans le but d'assurer la perception des taxes accusées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août 1889, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, accusées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous :

AGNELLY, MARTIN—
Bill No 4138 Pour taxes de ville de l'année 1889.
Montant à.....$24 24
Trente lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 10 à 21 inclusivement et le lot A dans l'Ilet No 1532, borné par les rues Lapeyrouse, Dupre, Ourage et White, les lots Nos 10 et 11 mesurant 63 pieds de face à la rue White sur 149 pieds de profondeur, les lots Nos 12 à 16 inclusivement mesurant 155 pieds de face à la rue Ourage sur 125 pieds de profondeur, le lot A mesurant 31 pieds de face à la rue Dupre sur 125 pieds de profondeur, les lots Nos 17, 18 et 19 mesurant 75 pieds de face à la rue Dupre sur 125 pieds de profondeur, et les lots Nos 20 et 21 mesurant 63 pieds de face à la rue White sur 149 pieds de profondeur.

ARIEUX, VVE PIERRE—
Bill No 4306 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$36 36
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'Ilet No —, borné par le Chemin de Gentilly et la ci-devant rue de Bagatelle, mesurant 1 arpent de face sur Chemin de Gentilly sur 113 arpents de profondeur.

AURIANNE, SUC. JEAN—
Bill No 4210 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$46 46
Un morceau ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la portion de terre borné par le Chemin de Gentilly et prolongeant vers le lac, mesurant 4 arpents de face sur Chemin de Gentilly sur 20 arpents de profondeur.

ADONIS, MME M.—
Bill No 3495. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet No 264, borné par les rues Gravier, Johnson, Hôpital et Ursulines, mesurant 47 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Gravier sur 78 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur.

AGUSTI, ANTONIO—
Bill No 2143 Pour taxes de ville de l'année 1889.
Montant à.....$48 48
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans désigné commelot No 17 de l'Ilet No 161, borné par les rues Conti, St Louis, Marais et Villere, mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 128 pieds 9 pouces de profondeur.

ALFRED, JOHN S.—
Bill No 6764. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'Ilet No 202, borné par l'avenue Napoleon et les rues Magnolia, Constance et Jéna, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à l'avenue Napoleon sur 150 pieds de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 14 et 15 dans l'Ilet No 203, bornés par les rues Bassin, Franklin, Gravier et Perdido, mesurant 61 pieds 2 1|2 lignes de face à la rue Bassin sur 137 pieds 10 pouces et 5 1|2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'Ilet No 287, borné par les rues Marguerite, Bassin, Thalie et Melpomène, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 49
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 356, borné par les rues Howard, Melpomène, Tonnelle et Thalie, mesurant 23 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Howard sur 126 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Howard et Melpomène.

ALTER, CHAS E.—
Bill No 498. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Quatre lots ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 4, 5, 6, et 11 dans l'Ilet No 196, borné par les rues Constance, Magnolia, Upperline et Robert; les lots nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le lot no 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur.

ALLEN, MME OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 127, borné par les rues Magazine, Hélène, Constance et Septième, mesurant 27 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—
Bill No 6131 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20.
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 11 et A et 12 et B dans l'Ilet no 40, borné par les rues Chestnut, Pot-ra, Allix et Clinton, mesurant 31 pieds 9pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BAILEY, MME M. ADELAIDE PATRICK—
Bill No 5453 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet No 119, borné par les rues Treize, Laurel, Constance et Jonathan, mesurant 58 pieds de face à la rue Treizième sur 120 pieds de profondeur.

BAZILE, ANGELO—
Bill No 5491. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'Ilet No 202, borné par l'avenue Napoleon et les rues Magnolia, Constance et Jéna, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à l'avenue Napoleon sur 150 pieds de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 14 et 15 dans l'Ilet no 203, bornés par les rues Bassin, Franklin, Gravier et Perdido, mesurant 61 pieds 2 1|2 lignes de face à la rue Bassin sur 137 pieds 10 pouces et 5 1|2 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'Ilet No 287, borné par les rues Marguerite, Bassin, Thalie et Melpomène, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 96 pieds 11 pouces et 6 lignes de profondeur.

APPLEGATE, WM E. M. E. et LUCY B.—
Bill No 217 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 49
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 356, borné par les rues Howard, Melpomène, Tonnelle et Thalie, mesurant 23 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Howard sur 126 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur et formant l'encoignure des rues Howard et Melpomène.

ALTER, CHAS E.—
Bill No 498. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Quatre lots ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 4, 5, 6, et 11 dans l'Ilet No 196, borné par les rues Constance, Magnolia, Upperline et Robert; les lots nos 4, 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur 110 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur; le lot no 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur.

ALLEN, MME OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 127, borné par les rues Magazine, Hélène, Constance et Septième, mesurant 27 pieds de face à la rue Magazine sur 120 pieds de profondeur.

ALLINGHAM, EDWARD—
Bill No 6131 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20.
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 11 et A et 12 et B dans l'Ilet no 40, borné par les rues Chestnut, Pot-ra, Allix et Clinton, mesurant 31 pieds 9pouces de face à la rue Chestnut sur 84 pieds 6 pouces de profondeur.

BAILEY, MME M. ADELAIDE PATRICK—
Bill No 5453 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 3 et 4 dans l'Ilet no 119, borné par les rues Treizième, Laurel, Constance et Jonathan, mesurant 58 pieds de face à la rue Treizième sur 120 pieds de profondeur.

BAZILE, ANGELO—
Bill No 5491. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 104, borné par les rues Canal, Robertson, Villere et Claiborne, mesurant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Canal et Robertson.

BARTET, MARY ELLEN—
Bill No 1860. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er dist lot municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'Ilet No 376, borné par les rues Lafayette, Tactilus, Locust et Freret, mesurant 39 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette sur 71 pieds 7 pouces de profondeur sur une ligne, et 70 pieds 7 pouces sur l'autre.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2061. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$34 34
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'Ilet No 897, borné par les rues Prieur, Reliance, Esplanade et Roman, mesurant 36 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2084. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$34 24
Un lot en portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 40 au 11 dans l'Ilet No 897, borné par les rues Prieur, Reliance, Esplanade et Roman, mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur.

CARROUCHE, MME AUG. ET FRANCIS E DUJONGE—
Bill No 4212. Pour taxes de ville de l'année 1889.
Montant à.....$30 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 46 et 48 dans l'Ilet No —, borné par le Chemin de Gentilly et le Lac, mesurant 478 pieds 2 pouces 3 lignes de face au Chemin de Gentilly sur 446 pieds 2 pouces 2 lignes d'un côté et 268 pieds 6 pouces de l'autre de profondeur.

CHALMETTE HOMESTEAD ASSOCIATION—
Bill No 101 Pour taxes de ville de l'année 1889.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet no 172, borné par les rues Général Taylor, Jean, Chopin et Willis, mesurant 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Général Taylor sur 102 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur une ligne et 106 pieds 4 pouces et 3 lignes sur l'autre.

CHALMETTE HOMESTEAD ASSOCIATION—
Bill No 101 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 5me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 116 et 2 dans l'Ilet no 259, borné par les rues Valence, Chestnut, Camp et Carondelet, mesurant 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Chestnut.

CORCORAN, DENNIS—
Bill No 232 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$36 36
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'Ilet No 196, borné par les rues Prytanée, Collége, Tremoulière et Enterpe, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

CONDRAN, MME CATHERINE—
Bill No 1777 Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$22 22
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 96 dans l'Ilet No 256, borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Delord, mesurant 23 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades sur 146 pieds de profondeur sur un côté et 150 pieds de l'autre côté.

CONDRAN, MME CATHERINE—
Bill No 1777. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 27 dans l'Ilet No 256, borné par les rues Dryades, Baronne, Julie et Delord, mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Dryades sur 150 pieds de profondeur sur un côté et 151 pieds de l'autre côté.

CARROUCHE, FRANK J.—
Bill No 2081. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$44 44
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 4 et 5 dans l'Ilet No 412, borné par les rues Esplanade, Dayton, Dupre et Villere, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Esplanade sur 1-5 pieds 8 pouces 5 lignes d'un côté et 146 pieds 4 pouces 6 lignes de l'autre de profondeur.

CHRISTESON, L. H.—
Bill No 232 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'Ilet No 158, borné par les rues Jersey, Laurel, Deachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 65 pieds de face à la rue Jersey sur 65 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, W. A.—
Bill No 7520. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 116 et 117 dans l'Ilet No 45, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Bergupur; le lot no 116 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No 117 mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

DUTREY, F.—
Bill No 3238. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 176, borné par les rues Villere, Robertson, Ursulines et le Chemin du Bac, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Villere sur 65 pieds de profondeur.

DUFOSSAT, SONIAT CHAS.—
Bill No 3434. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet no 157, borné par les rues Constantinople, Bagatelle et Bourbon, mesurant 24 pieds de face à la rue Bourbon sur 90 pieds de profondeur sur un côté et de 125 pieds de l'autre côté.

DUNN, NICOLAS—
Bill No 3491. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$32 32
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 1 et 2 dans l'Ilet no 259, borné par les rues Valence, Chestnut, Camp et Carondelet, mesurant 31 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Valence et Chestnut.

DAVIS, HY—
Bill No 3818 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme partie du lot No 19 dans l'Ilet no 274, borné par les rues Quatrième, Dryades, St-Denis et Troisième, mesurant 14 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

DELAHAYE MARIE J. ET ALS—
Bill No 2768 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 12 et 13 dans l'Ilet no 225, borné par les rues Roman, Derbigny, St-Anne, et Dumaine, mesurant chaque 36 pieds de face à la rue Roman sur 145 pieds de profondeur.

DEVRON, DR GUSTAVE—
Bill No 3117 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'Ilet No —, borné par les rues Villere, Marais, Champs Elysées et Decatur, mesurant 24 pieds 6 pouces de face à la rue Peters sur 99 pieds 2 1|2 pouces de profondeur.

DOWTZ, SUC. DE SAMUEL, W. A. DOWTZ, ADMINISTRATEUR—
Bill No 5223. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$48 48
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 116 et 117 dans l'Ilet no 326, borné par les rues Liberté, Septimine et Call ope, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 112 pieds de profondeur.

ELDER, B. W.—
Bill No 6516 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 39, Greenville, borné par les rues Oliver, Walnut et la propriété Foucher, mesurant 96 pieds de face à la rue Oliver sur 300 pieds de profondeur et 90 pieds de large dans le fond.

ENTERPRISE GINNERY AND MAN'F'G CO—
Bill No 802. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 104, borné par les rues Constantinople, Marigny, Camp et Magazine, mesurant 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds 2 pouces de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Bill No 5639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 dans l'Ilet No 257, borné par les rues Cordouan, Lyon, Camp et Chestnut, mesurant 90 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; sur une ligne et 180 pieds sur l'autre.

FOSTER, MLLE SUSAN—
Bill No 4324 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$28 28
Un lot et la moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 2 dans l'Ilet No 123, borné par les rues Magazine, Constance, Pleasant et Harmonie, mesurant 56 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds 9 pouces de profondeur.

FEE, JAMES W.—
Bill No 4625. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 82, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Maréchal Ney, mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Bill No 5220. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'Ilet no 187, borné par la rue Constance, l'avenue Peters, les rues Laurel et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2
Bill No 918, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No 295, borné par les rues Poydras, Bienville, Hampstite et Lafayette, mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur.

FORHMAN, MME CHARLOTTE—
Bill No 1889. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 10, 11 et 12 dans l'Ilet No 47, borné par les rues Peters, Etato, Tchoupitoulas et Galvanié, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 138 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Peters et Etato.

DUPREY, JOSEPHINE—
Bill No 6646. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
La moitié d'un lot en portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié du lot no 2 dans l'Ilet no 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur.

DENIS, J. C.—
Bill No 7011 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 4 inclusivement, 19 et 20 et 15, 16, 17 et 18 dans l'Ilet No 295, borné par les rues Pitt, Soniat, Dufoe et et Boudousquié, les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant 125 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur; les lots nos 19 et 20 mesurant 125 pieds de face à la rue Dufossat sur 62 pieds de profondeur, les lots nos 15, 16, 17 et 18 m sarant 125 pieds de face à la rue Dufossat sur 100 pieds de profondeur.

DRAWE, J. J.—
Bill No 162 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$35 35
Une partie d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot A dans l'Ilet no 1192 borné par les rues Colombus, Kerlerec, Rocheblave et Tonti, mesurant 27 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Colombus sur 150 pieds de profondeur.

DIAMOND, MME M.—
Bill No 7053 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 424, borné par l'avenue Napoléon, les rues Baronne, Dryades et Jena, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur.

DEISCOLL, T. et W.—
Bill No 1425 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$26 26
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 38 et 39, bornés par les rues Kerlerec, Tonti et Chestnut, mesurant 57 pieds 4 pouces de face à la rue Peters sur 100 pieds de profondeur.

CARAMBAT, B.—
Bill No 6679. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Une partie de deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme parties des lots Nos 8 et 9 dans l'Ilet No 158, borné les rues Jersey, Laurel, Deachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 65 pieds de face à la rue Jersey sur 65 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, W. A.—
Bill No 7520. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 116 et 117 dans l'Ilet No 45, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Philip et Bergupur; le lot no 116 mesurant 29 pieds 4 pouces de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No 117 mesurant 32 pieds de face à la rue Rousseau sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

DUTREY, F.—
Bill No 3238. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 176, borné par les rues Villere, Robertson, Ursulines et le Chemin du Bac, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Villere sur 65 pieds de profondeur.

DEBERETE, EUGENE—
Bill No 2623. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 104, borné par les rues Bourgogne, Remparts, Dumaine et St-Philippe, mesurant 22 pieds de face à la rue Bourgogne sur 99 pieds 8 pouces de profondeur.

DUPIERRIS, F.—
Bill No 2626 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Cinq lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 3me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'Ilet No 459, borné par les rues Marais, Roynes, Forstall et Urquhart, mesurant chaque 28 pieds 1 pouce et 7 lignes de face à la rue Marais sur 121 pieds 1 pouce et 7 lignes de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Marais et Roynes.

DUTREE, LOUIS—
Bill No 2188 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Un lot ou port on de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'Ilet no 130, borné par les rues Franklin, Liberte, Bienville et Conti, mesurant 35 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Franklin sur 53 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur.

EGAN, PATRICK—
Bill No 2210. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 13 dans l'Ilet no 129, borné par les rues Villeré, Marais, Bienville et Conti, mesurant 32 pieds de face à la rue Villeré sur 64 pieds 11 pouces de profondeur.

EGLI, SUC. DE JOHN G.—
Bill No 1046. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....balance due $27 42
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 16 et 17 dans l'Ilet no 326, borné par les rues Liberté, Septimine et Call ope, mesurant 69 pieds de face à la rue Liberté sur 112 pieds de profondeur.

ELDER, B. W.—
Bill No 6516 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 39, Greenville, borné par les rues Oliver, Walnut et la propriété Foucher, mesurant 96 pieds de face à la rue Oliver sur 300 pieds de profondeur et 90 pieds de large dans le fond.

ENTERPRISE GINNERY AND MAN'F'G CO—
Bill No 802. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet no 104, borné par les rues Constantinople, Marigny, Camp et Magazine, mesurant 30 pieds de face à la rue Constantinople sur 120 pieds 2 pouces de profondeur.

FINNEY, JOHN—
Bill No 5639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$30 30
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 11, 12 et 13 dans l'Ilet No 257, borné par les rues Cordouan, Lyon, Camp et Chestnut, mesurant 90 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; sur une ligne et 180 pieds sur l'autre.

FOSTER, MLLE SUSAN—
Bill No 4324 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$28 28
Un lot et la moitié d'un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1 et 2 dans l'Ilet No 123, borné par les rues Magazine, Constance, Pleasant et Harmonie, mesurant 56 pieds 9 pouces de face à la rue Magazine sur 120 pieds 9 pouces de profondeur.

FEE, JAMES W.—
Bill No 4625. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 82, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Maréchal Ney, mesurant 28 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 150 pieds de profondeur.

FINNEGAN, WM. H.—
Bill No 5220. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'Ilet no 187, borné par la rue Constance, l'avenue Peters, les rues Laurel et Octavie, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur.

FINNEY, JOHN No 2
Bill No 918, Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$24 24
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23 dans l'Ilet No 295, borné par les rues Poydras, Bienville, Hampstite et Lafayette, mesurant 40 pieds de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur.

FORHMAN, MME CHARLOTTE—
Bill No 1889. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 2me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 10, 11 et 12 dans l'Ilet No 47, borné par les rues Peters, Etato, Tchoupitoulas et Galvanié, mesurant 30 pieds de face à la rue Peters sur 138 pieds de profondeur; le lot No 10 formant l'encoignure des rues Peters et Etato.

DUPREY, JOSEPHINE—
Bill No 6646. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$20 20
La moitié d'un lot en portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme la moitié du lot no 2 dans l'Ilet no 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur.

DENIS, J. C.—
Bill No 7011 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$40 40
Un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 à 4 inclusivement, 19 et 20 et 15, 16, 17 et 18 dans l'Ilet No 295, borné par les rues Pitt, Soniat, Dufoe et et Boudousquié, les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant 125 pieds de face à la rue Pitt sur 100 pieds de profondeur; les lots nos 19 et 20 mesurant 125 pieds de face à la rue Dufossat sur 62 pieds de profondeur, les lots nos 15, 16, 17 et 18 m sarant 125 pieds de face à la rue Dufossat sur 100 pieds de profondeur.

DELANO, W. J.—